

## OFFRE D'EMPLOI

### CONSEILLER EN PREVENTION

### EN CHARGE DE LA DIRECTION DU SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

-

### RESPONSABLE TECHNIQUE

#### Temps-plein (m/f)

#### Missions

Le **Conseiller en prévention** assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application de la réglementation relative au bien-être des travailleurs.

Il assure, en outre, la **direction du SIPPT**, composé de trois sections, de manière à favoriser la collaboration entre les comités et le service interne.

Le Conseiller en prévention exerce parallèlement la fonction de **Responsable technique**, qui réside en la gestion de la maintenance du parc immobilier de l'ICHEC (+/- 11.500 m<sup>2</sup>, deux implantations), tout en veillant à la continuité de son développement architectural et technique, avec une dimension durable.

#### Activités

Les tâches assurées par le Conseiller en prévention et le SIPPT sont reprises dans le code du bien-être au travail et définies par la loi du 4 août 1996.

Il s'agit, principalement, de :

- participer à l'identification des dangers et donner des avis sur l'évaluation des risques, le plan global de prévention et le plan annuel d'action
- participer à l'examen des causes des accidents du travail
- donner un avis sur les différents thèmes qui concernent l'ensemble du code du bien-être au travail, y compris le travail avec des tiers
- rendre des avis sur la rédaction des instructions et l'information, l'accueil et la formation des travailleurs
- être à la disposition des personnes présentes dans l'entreprise pour toutes les questions qui relèvent de l'application de la législation
- participer à l'application des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat, à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'organisation des premiers secours
- participer au CPPT de l'UTE « département ICHEC – ASBL ICHEC »
- réunir les sections et veiller à l'exécution des différentes missions confiées au SIPPT

En tant que Responsable technique, il a en charge **la responsabilité technique des études, des appels d'offres et du suivi de la réalisation** par ses équipes internes et/ou différentes sociétés spécialisées des projets relatifs :

- à la maintenance courante des bâtiments (chauffage, électricité, domotique, audiovisuel, toitures, etc.)
- au développement, à la transformation et/ou à la rénovation des divers bâtiments des deux sites

Il prendra en compte les enjeux du développement durable dans les différents projets et formulera, à ce sujet, des propositions pertinentes et réalistes.

Il recevra des fournisseurs et des entrepreneurs et planifiera leurs diverses interventions, en collaboration avec les responsables des sites. Il gèrera les différents corps de métier, qu'ils soient internes ou externes.

### **Caractéristiques des fonctions**

Le Conseiller en prévention, directeur du SIPPT, exerce sa fonction pour l'ensemble des sites de la Haute Ecole sis :

- Boulevard Brand Whitlock 2-6 à 1150 Bruxelles (département ICHEC – site Montgomery)
- Rue au bois 365a-b à 1150 Bruxelles (département ICHEC – site Anjou)
- Rue de la poste 111 à 1030 Bruxelles (département ISFSC)
- Promenade de l'Alma 50 à 1200 Bruxelles (département ECAM)

La fonction de Responsable technique couvre les sites de l'ICHEC Montgomery et Anjou.

La prestation hebdomadaire globale est de 38 heures. Des interventions ponctuelles en soirées, week-end et pendant les vacances scolaires ne sont pas à exclure.

### **Autorité hiérarchique**

Le Conseiller en prévention est sous la responsabilité du Directeur-Président de la Haute Ecole. Cette fonction implique, par ailleurs, de nombreux liens fonctionnels (service informatique, RH...).

Pour la fonction de Responsable technique, son référent est le Directeur des Infrastructures et Technologies.

### **Profil recherché**

- Vous disposez du certificat de Conseiller en prévention de niveau 2 et d'un diplôme d'études supérieures relevant pour les fonctions (bachelier en construction, ingénieur industriel, ingénieur civil, architecte ou formation équivalente dans le secteur du bâtiment)
- Vous maîtrisez la langue française (orale et écrite)
- Vous possédez une aisance relationnelle
- Vous pouvez à la fois gérer, être autonome dans votre travail mais également travailler avec des équipes
- Vous disposez d'un véhicule et d'un permis de conduire de type B
- Vous pouvez faire preuve de souplesse dans l'organisation de votre travail et, le cas échéant, gérer les imprévus

**Conditions de travail**

- Volume de la charge : 38h/semaine à répartir sur 5 jours/semaine
- Contrat de travail : contrat à durée indéterminée avec possibilité d'évolution vers une carrière statutaire
- Entrée en fonction : dès que possible ou selon la disponibilité du candidat
- Rémunération : barèmes de la CCT du 07/07/2006 portant sur la barémisation des fonctions pour le personnel contractuel non subsidié des hautes écoles de l'enseignement libre subventionné en Communauté française, en fonction du diplôme
- Régime de congé favorable en lien avec l'organisation de l'enseignement supérieur

**Dépôt des candidatures**

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Honoré Sebahire, adjoint au service des ressources humaines, selon les modalités suivantes :

- un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation
- date limite de dépôt : 8 novembre 2020
- par courrier électronique : [honore.sebahire@ichec.be](mailto:honore.sebahire@ichec.be) en notant en objet du mail « candidature CP »

Les candidats retenus seront conviés à deux entretiens permettant de cerner les aptitudes requises pour l'exercice des deux fonctions.